

AVIS PUBLIC 2023-009

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **6 mars 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2023-002 visant le 326, rue des Hérons, Val-des-Sources.

<u>Nature et effets</u>: Autoriser l'empiètement d'un bâtiment complémentaire isolé en cour avant tout en respectant la marge de recul avant prescrite de 10.0m en zone 123-PAE.

Toute personne intéressée <u>doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 6 mars 2023 à 12:00</u> pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20^e jour de février 2023.

Georges-André Gagné, greffier suppléant